



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 6466

Texte de la question

M. Marc Dolez demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui apporter toutes les précisions utiles concernant les « écoles supérieures du professorat de l'éducation » dont il a annoncé l'ouverture à la rentrée 2013.

Texte de la réponse

Dans son discours de clôture de la concertation sur l'École, le 9 octobre 2012, le Président de la République a réaffirmé sa volonté de créer des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). Cette volonté se traduira dans le projet de loi d'orientation et de programmation sur la refondation de l'école. Les ESPE seront créées au sein des universités selon des modalités qui seront précisées dans la loi et mettront l'accent sur l'entrée progressive dans le métier, en modifiant la formation dans ses contenus et dans ses modalités, et en accordant une vraie place aux stages dans la classe dès la licence. Elles seront mises en place à la rentrée 2013, de façon à recevoir pour leur formation initiale les étudiants admissibles aux concours 2014 de recrutement des personnels enseignants ainsi que les professeurs stagiaires reçus aux concours 2013. Un nouveau cahier des charges de la formation des enseignants, rédigé par le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, sera publié au cours de cette année afin de préciser les compétences attendues des enseignants, documentalistes et conseillers principaux d'éducation ainsi que le référentiel de formation des futures ESPE.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6466

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2012](#), page 5469

Réponse publiée au JO le : [8 janvier 2013](#), page 214